

## BRANCHE DES COMMERCES DE GROS

# Renforcez les compétences de vos équipes grâce aux Certificats de Qualification Professionnelle (CQP)

La branche des commerces de gros (CCN 3044) s'est dotée, depuis 2010, de Certificats de Qualification Professionnelle (CQP), pour :

- › soutenir le recrutement,
- › permettre le développement des compétences au plus près des besoins des entreprises,
- › faciliter la reconnaissance des compétences et sécuriser les parcours professionnels.

### 6 CQP accessibles

	DEPUIS 2024	EMPLOIS CONCERNÉS	
Force de vente	CQP vendeur sur site en commerces de gros**	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vendeur conseil</li> <li>• Commercial sur site</li> <li>• Vendeur showroom</li> <li>• Vendeur comptoir</li> <li>• Vendeur expo</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vendeur magasin</li> <li>• Vendeur sédentaire</li> <li>• Vendeur libre-service</li> <li>• Vendeur sur site</li> <li>• Vendeur carreau</li> </ul>
	CQP vendeur conseil à distance en commerces de gros**	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Télévendeur</li> <li>• Téléprospecteur</li> <li>• Vendeur téléphone</li> <li>• Vendeur à distance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Technico-commercial sédentaire</li> <li>• Assistant commercial téléphonique</li> <li>• Commercial sédentaire</li> </ul>
	<b>CQP Commercial itinérant clientèle professionnelle* - RNCP 38445</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commercial itinérant</li> <li>• Vendeur itinérant</li> <li>• Attaché commercial</li> <li>• Technico-commercial</li> <li>• Attaché technico-commercial</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commercial</li> <li>• Délégué commercial</li> <li>• Attaché technico-itinérant</li> <li>• Attaché commercial itinérant</li> </ul>
Management commercial	<b>CQP manager d'équipe commerciale en commerces de gros* RNCP 38446</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsable de point de vente</li> <li>• Chef des ventes</li> <li>• Responsable d'agence</li> <li>• Responsable de marché responsable de télévente</li> <li>• Responsable vente sédentaire</li> <li>• Responsable de magasin</li> </ul>	
Logistique	CQP chef d'équipe logistique en commerces de gros**	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chef / responsable réception</li> <li>• Chef / responsable préparation de commandes</li> <li>• Chef / responsable expéditions</li> <li>• Chef d'équipe</li> <li>• Chef magasinier</li> <li>• Responsable livraisons</li> <li>• Chef d'atelier</li> </ul>	
	CQP manager logistique en commerces de gros**	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsable logistique</li> <li>• Responsable de flux</li> <li>• Responsable d'exploitation</li> <li>• Superviseur</li> </ul>	

\* CQP inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

\*\* CQP non réinscrits au RNCP : financement toujours possible sur le Plan de développement des compétences et le Contrat de professionnalisation

# Comprendre les CQP

## Intérêt de la démarche

Les Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) sont :

- › Créés par des professionnels pour des professionnels
- › Délivrés par les partenaires sociaux de la branche
- › Ciblés sur un métier
- › Associés à un niveau dans la classification de la branche

Le CQP permet de :

- › former efficacement aux métiers visés par la certification et faciliter l'intégration d'un nouveau salarié
- › reconnaître et développer les compétences et renforcer la qualification de ses salariés
- › dynamiser les parcours professionnels et faciliter la mobilité au sein de l'entreprise
- › préparer son entreprise à l'évolution de certains métiers
- › fidéliser et motiver ses équipes, en valorisant les savoir-faire et en favorisant les évolutions de carrière

## Pour qui ?

- › Salariés déjà présents dans l'entreprise souhaitant suivre un parcours d'évolution professionnel ou changer de métier
- › Nouveaux salariés embauchés dans l'entreprise
- › Jeunes qui souhaitent compléter leur parcours de formation initiale
- › Demandeurs d'emploi

## Qui prend l'initiative ?

L'employeur ou le salarié

## Financement

DISPOSITIF	QUI CONTACTER / LIEN
<a href="#">Plan de développement des compétences</a> <sup>(1,2)</sup>	
<a href="#">Contrat de professionnalisation</a> <sup>(1,2)</sup>	<a href="#">Règles de prise en charge</a> <a href="#">Contacter un conseiller AKTO</a>
Reconversion ou promotion par l'alternance ( <a href="#">Pro-A</a> ) <sup>(1)</sup>	
<a href="#">Préparation opérationnelle à l'emploi</a> individuelle (POEI) ou collective (POEC) <sup>(1)</sup>	AKTO et France Travail <a href="#">Contacter un conseiller AKTO</a>
Compte personnel de formation du salarié ( <a href="#">CPF</a> ) <sup>(1)</sup>	<a href="#">Moncompteformation</a>

(1) CQP inscrit au RNCP

(2) CQP pas inscrit au RNCP

## Un parcours clé en main entièrement géré par l'organisme habilité

La branche des commerces de gros habilite un réseau de partenaires chargés de gérer le parcours de formation et d'évaluation des candidats au CQP :

- › Repérage des acquis des candidats
- › Formation des candidats dans le respect du référentiel
- › Suivi de la mise en œuvre des compétences en entreprise
- › Préparation et organisation des évaluations certificatives

## Voies d'accès aux CQP des commerces de gros

- › La formation
- › La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

[Retrouvez la liste des organismes habilités à proposer les CQP des commerces de gros](#)

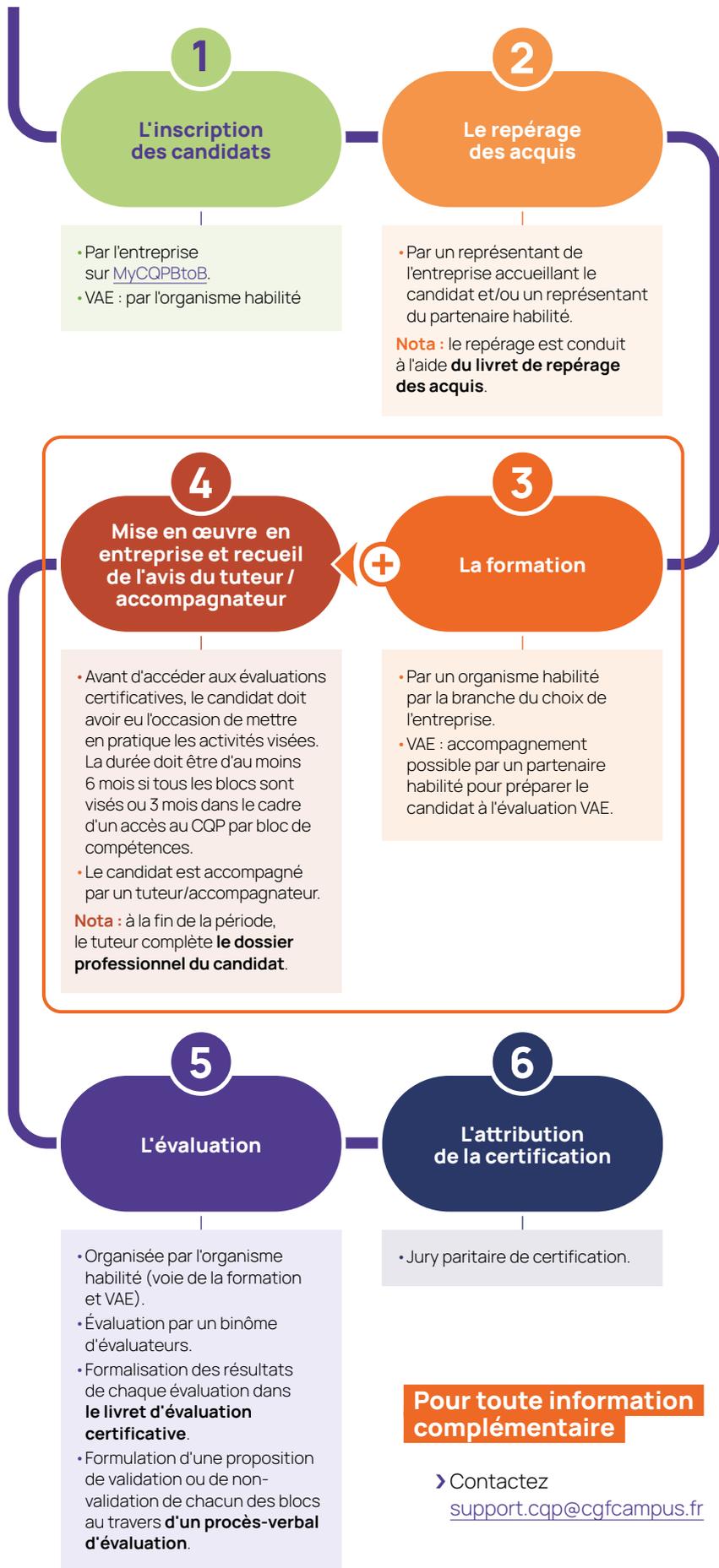


## Une plateforme dédiée pour effectuer l'intégralité de la démarche CQP

La plateforme [MyCQPtoB](#) permet de retrouver les outils, guides et contenus pédagogiques.

## Étapes clés des CQP des commerces de gros

La démarche CQP se constitue de 6 étapes incontournables :



“

Chez bofrost\*, la formation des équipes est une priorité.

Les Vendeurs conseil sont accompagnés dès leur arrivée pour

devenir rapidement opérationnels. Le CQP Commercial itinérant favorise l'attractivité et la fidélisation en leur apportant les compétences essentielles. Nous sommes fiers de remettre régulièrement ces diplômes.

### Steve Desprez

Responsable du Développement RH  
bofrost\*

Chez TD SYNTEX, nous accordons une importance majeure au développement des compétences.

Les CQP de la branche des commerces de gros garantissent une progression structurée et reconnue, en phase avec les exigences du secteur. Ils permettent aux salariés de valoriser leur expertise et d'évoluer au sein de l'entreprise.



“

### Anne-Laure Luzurier

Directrice de Cabinet  
TD SYNTEX (ex-Tech Data)

## Pour toute information complémentaire

› Contactez  
[support.cqp@cgfcampus.fr](mailto:support.cqp@cgfcampus.fr)

CGF, Confédération  
des Grossistes de France  
29-31 rue St-Augustin  
75002 Paris

Tél. : 01 44 55 35 00  
[contact@cgf-grossistes.fr](mailto:contact@cgf-grossistes.fr)  
[cgf-grossistes.fr](http://cgf-grossistes.fr)

